



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLUTÔT QUE DE PROTÉGER LES FEMMES, BÉATRICE MÉTRAUX PRÉFÈRE SOUTENIR LA BURQA

Dans le journal « 24 Heures » du jour, la conseillère d'Etat Béatrice Métraux prétend combattre le communautarisme tout en soutenant le port de vêtements religieux dissimulant le visage des femmes. Une fois n'est pas coutume, Béatrice Métraux s'embourbe dans ses contradictions et fait preuve d'un manque de discernement et de responsabilité.

Une dissimulation volontaire ou imposée du visage dans l'espace public contribue au communautarisme et s'oppose à la cohabitation harmonieuse des habitants de notre pays. De plus, le port de cet habit religieux musulman est un véritable coup de poignarde au principe d'égalité entre les hommes et les femmes et s'oppose frontalement aux libertés traditionnelles de notre pays. Personne ne doit pouvoir ou devoir, en Suisse, dissimuler son visage !

Dans cet entretien, Béatrice Métraux, affirme également s'opposer au communautarisme. Or, c'est bien elle qui a publié le 24 septembre 2014 le règlement permettant aux dites communautés de pouvoir obtenir un statut officiel public et donc de favoriser le communautarisme religieux dans notre canton. Elle semble oublier que les communautés islamiques contraignent les femmes à se couvrir intégralement le visage. Ce paradoxe cache bien mal son malaise sur ces questions.

En effet, comment peut-on défendre une coutume religieuse qui réduit la dignité des femmes tout en combattant l'initiative qui vise à l'interdire ? Doit-on comprendre que si c'était la gauche qui s'était levée contre le port du voile, Béatrice Métraux ne devrait pas se contorsionner pour répondre à la presse ? L'UDC Vaud déplore le nouveau manque de discernement politique dont la conseillère d'Etat fait preuve. Notre parti continuera son combat pour préserver les libertés individuelles contre l'obscurantisme religieux et contre le communautarisme qui gangrène notre canton et notre pays.

L'UDC Vaud est persuadé que l'interdiction de la burqa ne viole ni la liberté religieuse, ni les croyances des musulmans. Il serait intéressant de demander le point de vue de communautés musulmanes sur le droit à l'avortement ou à la pilule que défend Béatrice Métraux dans le même article. Les réponses risquent de la surprendre et de semer davantage le doute dans son esprit !

Avec nos meilleures salutations

Contacts :

Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud, 079 206 97 29
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64